

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

Bulletin mensuel du groupe de travail Chine - Ligue française des droits de l'homme

N°33 - octobre 2008

SOMMAIRE

Liberté d'information et d'expression. page 3

Démocratie et libertés. pages 3&4

Justice, conditions de détention et violences policières. page 4

Condition ouvrières et syndicats. page 5

Mouvements populaires. page 6

Questions foncières et revendications paysannes. pages 6&7

Minorités ethniques. Tibet - Xinjiang. pages 7&8

Bibliographie. page 8

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan).

Nous contacter :

communication@ldh-france.org en mentionnant en objet «Groupe Chine».

Les droits de l'homme en Chine : « Ça n'a jamais été aussi bien ! »

Cette phrase réconfortante a été prononcée le 21 octobre à Beijing lors du neuvième séminaire sino-germanique sur les Droits de l'Homme. Le responsable du bureau d'information en a fourni la preuve : le respect et la protection des droits de l'homme figurent dans la Constitution du pays ainsi que dans les statuts du parti communiste. Ce devrait emporter la conviction.

D'ailleurs, ajouta Qian Xiaoqian, il existe plusieurs voies pour le développement des droits de l'homme et elles sont propres à chaque pays. Les discussions sur ce sujet doivent se fonder sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Il faut donc se contenter d'échanger des points de vue lors de discussions courtoises.

Le parlement européen vient pourtant de violer gravement ce principe du respect mutuel en accordant le prix Sakharov 2008 à Hu Jia, admirable militant des droits de l'homme et défenseur des victimes du Sida, en prison depuis les derniers jours de 2007 pour « incitation à renverser le pouvoir d'État », en fait pour avoir appelé à la lucidité politique les futurs participants aux Jeux olympiques. Hu Jia, qui de sa cellule dénonce les traitements indignes infligés à des codétenus, voit sa peine aggravée par la surcharge de travail physique que l'administration lui impose malgré son état de santé préoccupant.

Cet irrespect bruxellois est insupportable. De même, il n'y a pas à s'interroger hors de Chine sur les pressions subies par les avocats qui osent s'emparer de dossiers sensibles (réquisitions foncières illégales, détournements de fonds, abus de pouvoir, arrestations sans titres, non-respect des procédures légales, maquillage des comptes). La gamme des menaces est vaste qui pèsent sur les audacieux : retrait du permis d'exercer, agressions physiques, assignations à résidence et contrôles policiers et, bien entendu, arrestations sans parler des intimidations diverses pouvant s'étendre aux membres de la famille.

L'affaire tibétaine relevant strictement des droits de l'homme dans leur version nationale, il n'y a pas lieu, non plus, de suivre le groupe des avocats chinois qui dénoncent les procès expéditifs menés contre les révoltés du printemps auxquels les juges ne laissent pas même la liberté de choisir leur avocat.

Si les avocats sont à la peine, on imagine la situation du citoyen de base : paysan exproprié, ouvrier sans emploi ou sans salaires, épargnant dont on a volé les maigres économies, femmes stérilisées de force, journalistes destitués lorsqu'il s'agit d'affronter les pouvoirs locaux. Comment intenter un procès quand « Le tigre est sur la route et vous empêche de passer » ?

Ce bulletin ne doit pas être reproduit à l'extérieur de la Ligue des Droits de l'Homme.

A PROPOS DE L'ATTRIBUTION À HU JIA DU PRIX SAKHAROV PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN.

La fiche de Hu Jia pour l'octroi du **Prix Sakharov pour la liberté de pensée** était ainsi rédigée :

Hu Jia - Militant chinois des droits civiques, de la protection de l'environnement et de la défense des malades du SIDA. Il a été arrêté peu après son témoignage sur les droits de l'homme en Chine le 26 novembre 2007 devant la sous-commission «droits de l'homme» du Parlement européen, inculpé d'« incitation à la subversion contre l'autorité de l'État» et condamné à une peine de trois ans et demi de prison.

Cette candidature était présentée par Graham Watson au nom du groupe ADLE (*Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe*) de tendance „libérale-démocrate“, Monica Frassoni au nom du groupe des verts/ALE (*Alliance libre européenne*) et par cinquante-cinq autres députés. C'est la conférence des Présidents du parlement qui a choisi Hu Jia.

Le Parlement précise à cette occasion :

« Cette année est marquée par le vingtième anniversaire du Prix Sakharov, qui a été décerné pour la première fois en 1988 en référence au physicien et dissident russe Andreï Sakharov. A cette occasion, un événement spécial auquel seront invités tous les précédents lauréats du prix se tiendra à Strasbourg le 16 décembre, veille de la cérémonie de remise du Prix. »

Il sera intéressant de savoir comment Hu Jia, du fond de sa prison, pourra s'y faire représenter.

Rappelons que le prix de 1996 fut attribué à Wei Jingsheng, un des plus célèbres dissidents qui se fit connaître par son rôle dans le mouvement démocratique de 1979 et par sa revendication de la „cinquième modernisation“ (la démocratie).

Liberté d'information et d'expression

17 oct

17 octobre. Les autorités ont décidé de rendre permanents les principes de libre activité professionnelle accordés aux journalistes étrangers à l'occasion des Jeux olympiques. Cette extension concerne le travail des bureaux permanents d'agences et de journaux étrangers. Elle prendra la forme d'une nouvelle règle 23 du gouvernement ; elle met fin aux principes fixés en 1990.

La règle souffre, bien entendu, d'exceptions. Les journalistes étrangers ne peuvent aller partout : le territoire tibétain reste interdit ainsi qu'un nombre de localités non précisées. La décision laisse aussi de nombreuses questions dans l'ombre. Par exemple, les droits professionnels accordés au personnel chinois employé par les journaux étrangers installés en Chine ou effectuant des reportages pour des médias extérieurs.

Il est possible que ce principe de la libre circulation sur le territoire soit étendu – mais avec quelques restrictions - au personnel chinois en provenance de Hongkong, de Macao ou de Taiwan. Enfin le problème de la liberté professionnelle ne se pose pas pour l'ensemble des journalistes chinois de R.P.C. puisque ce sont les autorités qui décident des sujets à traiter et de la manière d'en parler.

(South China Morning Post, 20 octobre)

13 oct

13 octobre. Dans un communiqué demandant la prolongation des assouplissements des contrôles sur la presse concédés à l'occasion des J.O., la Fédération internationale des journalistes note les limites apportées à ces assouplissements Elle fait état de violations unilatérales par des autorités locales non soucieuses de respecter les principes posés ; de contrôles et blocages de sites internet, d'agressions physiques sur des reporters par des agents de la Sécurité.

Elle rapporte la détention, la confiscation de matériel et les sévices subis au mois d'août par des journalistes japonais qui enquêtaient au Xinjiang. Elle note que des policiers en civil ont pris des photographies de journalistes au travail. Elle rappelle que le club des journalistes étrangers de Beijing a dénombré 336 violations des règles posées depuis leur mise en œuvre de janvier 2007.

Elle donne enfin le nom de journalistes qui se trouvent en prison en 2008 (voir encadré in fine).

(Fédération internationale des Journalistes, 13 octobre)

8 oct

8 octobre. Un journaliste de Xinhua qui avait relaté une catastrophe minière survenue le 1er août dans le district de Loufan (Shanxi) a reçu l'ordre de se taire. Les autorités avaient minimisé l'accident et le nombre des victimes mais l'article de Sun Chunlong suggérait que la réalité avait été dissimulée. La mine relève de TISCO, le plus gros groupe sidérurgique de Chine, lié à de nombreuses activités stratégiques (nucléaires, spatiales, aéronautiques, etc.). Les informations sur la catastrophe ont disparu des médias. Sun a relaté sur son blog les pressions dont il avait été l'objet. *(South China Morning Post, 9 octobre)*

6 oct

6 octobre. Arrestation du dissident Lin Jinping. Après le rejet de trois demandes de manifestation en faveur de feu l'ancien secrétaire général du parti Zhao Ziyang écarté à la suite de la répression sanglante de 1989, il était allé lancer des slogans à proximité de Zhongnanhai, l'enceinte des dirigeants du parti. Li Jinping, ancien officier de la Sécurité publique, démissionna en 2001. Ami de Zhao Ziyang, il a installé une salle à sa mémoire dans sa propre résidence. Cette salle fut détruite, il y a quelques mois. *(R.F.A., 6 octobre ; Ming Pao)*

Démocratie et libertés.

16 oct

Des membres du bureau de la Sécurité ont violemment frappé Zhang Jian, fils du pasteur Zhang Mingxuan, alors qu'il se trouvait à son domicile de Beijing en compagnie de sa mère Xie Fenglan. Des coups de barre de fer l'ont fait saigner abondamment. Son frère venu pour le soigner, en l'absence de toute ambulance, a aussi été tabassé. Zhang Jian a finalement été transporté dans un hôpital. Sa mère, expulsée du logement, a dû se réfugier chez un ami. Quant au père Zhang Mingxuan, en voyage au Yunnan, ses proches pensent qu'il a été arrêté. Les membres de cette famille ont été frappés, arrêtés, expulsés à maintes reprises depuis vingt-deux ans. *(China Aid, 16 octobre)*

16 oct

L'usage de 1.500 cybercafés de la capitale implique désormais la photographie de l'utilisateur et le passage au scanner de sa carte d'identité. Les deux documents sont envoyés ensuite au Bureau municipal d'application des lois. La décision se fonderait sur la nécessité de prévenir « de mauvais usages » du réseau. L'utilisateur reçoit un mot de passe qui lui permet alors de se servir de l'ordinateur ; lors des sessions suivantes, il doit montrer sa carte d'identité dont le contenu est vérifié avant d'accéder au réseau.

Cette mesure s'étendra progressivement à l'ensemble des cybercafés de Beijing. Selon le tenancier d'un des établissements, 80% des clients seraient repartis sur le champ après avoir vu les appareils d'enregistrement. Depuis fin 2003, les cybercafés disposent de logiciels de surveillance obligatoirement installés qui permettent de collecter des données personnelles sur les internautes, d'enregistrer l'historique des connexions et d'alerter les autorités sur des contenus illégaux. (*Xinhua, 16 octobre ; Reporters sans frontières*)

9 oct

Arrestation de quelques centaines de pétitionnaires venus de la capitale ou de province et rassemblés près de l'hôtel Jingxi dans l'intention de parler aux délégués participant à la session plénière du parti. Le lendemain, arrestation sur la place Tiananmen de vingt-trois pétitionnaires venus de Shanghai. (*Dajiyuan, 9 octobre*)

Justice, conditions de détention et violence policières

23 oct

Les commentaires officiels chinois après la décision du parlement européen de décerner le prix Sakharov à Hu Jia sont éloquentes. Selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères Qin Gang, « Hu Jia est un criminel avéré... Il a calomnié le système politique et social de la Chine et poussé à la subversion de l'État. L'octroi du prix, sous le prétexte de défendre les droits de l'homme, invente les faits et cache la vérité ; il montre clairement son objectif, à savoir s'ingérer dans les affaires intérieures de la Chine et porter atteinte à sa souveraineté judiciaire. » (*Xinhua 23 octobre*)

22 oct

Un millier de paysans-ouvriers (mingong) originaires principalement du Jiangxi ont assiégé le commissariat de police de Haicheng dans le district de Longwan à Wenzhou, après avoir appris qu'un de leurs camarades travaillant dans cette ville, y avait été frappé à mort. Ils ont détérioré les équipements du commissariat et bloqué la circulation. Cent policiers anti-émeute sont survenus pour disperser la manifestation. (*Centre d'information sur les Droits de l'Homme et la Démocratie, Hongkong, 23 octobre*)

11 oct

Six membres de la police de Harbin (Heilongjiang) ont frappé à mort l'étudiant Lin Songling à l'issue d'une bagarre devant un bar pour une place de stationnement. Alertées, les forces de sécurité ne sont arrivées que quarante minutes plus tard, après le décès. Le lendemain, des manifestants se sont rassemblés pour protester devant les locaux de la police, cependant que le corps du défunt restait exposé dans la rue. Les six policiers ont été arrêtés. Le 3 octobre, un incident similaire était survenu dans le district de Neihuang (Hubei), où la police du commissariat de Chuwang avait battu à mort le jeune Du Xuelei qui voulait remettre de l'argent à un détenu. (*Centre d'information sur les Droits de l'Homme et la Démocratie, Hongkong, 13 octobre*)

xx oct

Six cents intellectuels, juristes, écrivains et journalistes ont signé une lettre ouverte à la Cour suprême, demandant une indulgence particulière pour Yang Jia et l'annulation de sa condamnation à mort du 27 août. Le Pékinois Yang Jia avait été maltraité en octobre 2007 dans le commissariat de Zhabei (banlieue de Shanghai) pour usage de bicyclette sans permis ; il avait demandé une indemnité pour dommages subis. Après refus de sa demande, il avait fait irruption le 1er juillet 2008 dans le poste de police, y avait lancé des cocktails Molotov et y avait tué au couteau six policiers.

L'affaire avait suscité de vifs débats sur internet, avec suspicion que le procès n'avait pas été conduit de manière équitable et que la police se refusait à reconnaître ses fautes. Certains blogueurs ont même fait l'éloge du meurtrier, le félicitant pour son courage. (*Centre d'information sur les Droits de l'Homme et la Démocratie, Hongkong, 23 octobre*)

Condition ouvrière et syndicats

24 oct

Annnonce de la mort de trente-cinq mineurs dans un accident survenu le 14 juillet dans la mine Lijiawa du district de Yuxian (Hebei) et dont l'importance avait été dissimulée par les responsables. Les victimes étaient des migrants venus de Chongqing et du Sichuan. Les propriétaires de la mine cachèrent les cadavres et obtinrent le silence de certains proches par des versements d'argent et des menaces, avec l'aide des autorités locales. Mais les familles exposèrent la situation sur Internet, amenant le gouvernement à lancer une enquête. L'exploitation de la mine se poursuivait depuis des années sans autorisation. (*Xinhua, 24 octobre*)

24 oct

Cinq cents ouvriers se sont rassemblés à la porte de la fabrique d'appareils Shunyi, située dans le district de Bao'an, près de la frontière avec Hongkong et qui appartient à des entrepreneurs taiwanais en fuite. Ils demandent le paiement des arriérés de salaires (deux millions de yuan). Ils ont affrontés les policiers venus maintenir l'ordre. Trente compagnies de Shenzhen doivent un total de douze millions de yuan à leurs salariés.

Les protestations collectives se multiplient de salariés dont les entreprises sont en difficulté ou ont fait faillite et qui n'ont pas reçu de salaires :

- 23 octobre. Des ouvriers d'une usine de Shenzhen qui fabrique notamment des pièces pour les montres Rolex et Oméga ont manifesté à Lowu (frontière de Hongkong) pour réclamer les salaires impayés. L'usine a fermé en septembre, dans l'impossibilité de régler ses dettes. Les six cents ouvriers n'ont reçu aucun salaire en septembre, ni heures supplémentaires, ni couverture sociale, ni primes.
- Le 13 octobre ; Un millier d'ouvriers d'une fabrique de jouets de Dongguan (Guangdong) ont bloqué l'autoroute pour protester contre le non-paiement de leurs salaires depuis le mois d'août et la fuite avec la caisse de leur patron taiwanais. Plus d'une centaine de policiers anti-émeute ont essayé de les disperser ; ils ont arrêté vingt ouvriers pour les emmener vers une destination non précisée. Quelque sept mille ouvriers au total se trouvent au chômage dans les deux fabriques de jouets ; les cotations des firmes à la bourse de Hongkong ont été suspendues le 15 octobre.
- le 8 octobre, à Shaoxing (Zhejiang), un millier d'ouvriers d'une usine d'impression et de teinture (plusieurs mois d'impayés et dirigeants en fuite) ;
- le 6 octobre, cinq cents ouvriers d'une usine de construction de grues et cinq cents d'une unité textile (cinq mois d'impayés) à Jiaozuo (Henan) ;
- le 1er octobre, dans la même ville, cent ouvriers d'une usine de ciment (six mois d'impayés

(*Centre d'information sur les Droits de l'Homme et la Démocratie, Hongkong, 15 octobre ; Xinhua*)

21 oct

Le dernier bilan du déversement de boues d'usine survenu le 8 septembre dans la mine non autorisée Tashan (Shanxi) est de 276 morts. Le gouverneur de la province a démissionné. Selon l'enquête, l'ingénieur en chef du département des ressources agraires et l'inspecteur du district pour la sécurité de l'environnement avaient une parfaite connaissance des risques mais n'ont rien entrepris pour prévenir leur occurrence. (*Xinhua, 21 octobre*)

20 oct

Un ouvrier qui s'estimait lésé par la restructuration de son entreprise a fait irruption dans les bâtiments municipaux de Le'an relevant du district de Santai, près de la ville de Mianyang (Sichuan), avec une bombe de sa fabrication. Liang Yuanjun a fait quatre morts avant d'être tué. Il avait essayé à plusieurs reprises et sans succès d'exposer sa situation aux autorités dans les jours précédents. (*MingPao, 21 octobre*)

20 oct

Élection à la tête de la Fédération nationale des syndicats de Wang Zhaoguo (qui présidait la réunion du Comité exécutif qui l'a désigné). Wang est membre du bureau politique du comité central du P.C.C. et vice-président du comité permanent de l'Assemblée nationale. La fédération chinoise des syndicats compte 209 millions de membres (fin juin 2008) contre 123 millions en 2003. (*Xinhua, 20 octobre*)

... suite en page 6

16 oct

Une explosion minière liée à l'usage de la dynamite a fait seize morts et quarante-six blessés dans la mine Dafeng de la ville de Shizuishan (Région autonome du Ningxia). (*Xinhua*, 17 octobre)

15 oct

L'incendie du 20 septembre survenue dans la mine Fuhua de la ville de Hegang (Heilongjiang) a fait vingt-six morts – et non pas cinq comme indiqué dans les premiers communiqués - et cinq disparus. (*Xinhua*, 15 octobre)

12 oct

Dix personnes ont disparu dans un coup de grisou survenu dans la mine Xingfu, de la ville de Hongqiao, district de Jiang'an (Sichuan). (*Xinhua*, 12 octobre)

Mouvements Populaires.

20 oct

Un millier de victimes d'une compagnie de vente « en pyramide » ont défilé devant le bureau national des plaintes, exigeant du gouvernement qu'il prenne des mesures leur permettant de recouvrer les sommes perdues. Des affrontements se sont produits pendant une heure avec cinq cents policiers. Plusieurs organisateurs de la manifestation ont été emmenés dans les camions de la police. Vingt mille individus – dont dix-sept mille Pékinois – auraient perdu de l'argent dans ces ventes de terrains prétendument destinés à la reforestation. L'arrestation des escrocs n'a pas permis de récupérer les fonds. (*Ming Pao*, 21 octobre)

10 oct

Manifestation de chauffeurs de taxi dans la ville de Wuzhou (Région autonome du Guangxi) pour protester contre les punitions infligées pour surcharge à deux de leurs collègues. Les participants ont bloqué le trafic et saccagé un local de police. Une centaine de policiers anti-émeute sont arrivés pour mettre un terme aux incidents et ont arrêté trois chauffeurs. (*R.F.A.*, 13 octobre)

13 oct

Un millier de personnes ont fait le siège d'un commissariat de police à Yiwu (Zhejiang), après la remise en liberté d'un automobiliste étranger qui avait renversé puis frappé un motocycliste. (*Centre d'information pour les Droits de l'homme et la démocratie*, 14 octobre)

Questions foncières et revendications paysannes

23 oct

Un affrontement entre villageois de Daduan du district de Tonggu (Jiangxi) et une société de bois d'œuvre aidée par la police a fait deux morts et plus de cent blessés ; deux véhicules de police ont brûlé. Plusieurs milliers de paysans ont assiégé la société Liuhai et mis le feu aux bâtiments. Celle-ci avait recruté plusieurs centaines de personnes pour protéger les forêts qu'elle exploitait ; c'est la mort des deux villageois qui a déclenché l'émeute. (*Centre d'information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie*, 24 octobre)

22 oct

Des adjudicataires d'un chantier de construction ont tiré sur des villageois de Shanwei (Guangdong), faisant un mort et six blessés. Des affrontements mettant en jeu les mêmes parties sont survenus simultanément dans le village voisin de Guantang. Cette région a été à plusieurs reprises le théâtre de violences. En décembre 2005 à Dongzhou, la police avait tué trois manifestants paysans. (*South China Morning Post*)

13 oct

Quatre mille villageois du district de Guangning, près de Zhaoqing (Guangdong) ont affronté un millier de policiers, alors qu'ils tentaient d'empêcher la construction d'une usine de recyclage de plastiques. Leur désaccord se fonde sur l'insuffisance de l'indemnisation accordée et sur la crainte de pollutions industrielles graves. Les policiers auraient été accompagnés de groupes de voyous. Il y aurait eu une dizaine d'arrestations. (*R.F.A.*, 14 octo-bre)

10 oct

Affrontements avec la police de villageois de Yongfeng, du district de Shunde de Foshan (Guangdong). Ils accusent la municipalité d'avoir empoché le produit de la vente de leurs terres. Les protestataires ont installé leurs tentes depuis deux mois devant les bureaux de l'administration locale. Une centaine d'entre eux a essayé de protéger les tentes contre la police venue les évincer. (*Singtao daily, 12 octobre*)

8 oct

Des affrontements ont éclaté à Sanjiang, district de Xinhui de l'agglomération de Jiangmen (Guangdong). Plus de quatre cents policiers ont dispersé un grand nombre de manifestants venus du village de Shenlu. Ceux-ci imputaient à l'administration les désastres subis lors du passage du typhon Hagupit, le mois précédent. Les villageois estiment que l'intensité des dommages est liée à la destruction d'une digue fluviale. Ils avaient déposé sans succès plusieurs requêtes d'indemnisation. (*Ming Pao, 9 octobre*)

1 oct

Un millier de paysans ont manifesté devant un chantier de construction de logement dans le district de Huadu, à Guangzhou (Guangdong), demandant une juste indemnisation de leurs terres. Les villageois affirment qu'ils n'ont rien reçu pour les sols expropriés et qu'aucune de leurs demandes n'a abouti depuis 2003. (*Dongfang Ribao de Hongkong, 2 octobre*)

Minorités ethniques.

TIBET

26 oct

Le dalai lama déclare qu'il abandonne ses efforts pour convaincre le gouvernement chinois d'accorder une plus grande autonomie au Tibet, considérant qu'il n'a obtenu aucune réponse positive. Un de ses proches a laissé entendre qu'il se retirait et laissait les Tibétains choisir les voies de leur avenir, notamment à l'occasion d'un conclave de six jours organisé le 17 novembre à Macleodganj. Le dalai lama, âgé de 73 ans, vient de subir une opération de la vésicule biliaire. (*PTI news, 26 octobre*)

15 oct

Le cameraman Jigme Gyatso, arrêté en mars 2008 lors du tournage d'un documentaire sur le Tibet, est sorti du centre de détention de Kachu et se trouve en liberté conditionnelle. Il affirme avoir été sévèrement torturé pendant sa détention : battu à maintes reprises, pendu par les pieds durant des heures, ligoté des jours entiers à une chaise. Le réalisateur du documentaire, Dhondup Wangchen, reste incarcéré à Ershilipu. (*Reporters sans frontières, 20 octobre*)

XINJIANG

21 sept

Le ministère de la Sécurité publie une liste de huit « terroristes » du Turkestan oriental. La transcription anglaise donne les noms suivants : Memetiming Memeti, Emeti Yakuf, Memetituersun Yiming, Memetituersun Abuduhalike, Xiamisidingaihemaïti Abudumijiti, Aikemilai Wumaierjiang, Yakuf Memeti et Tuersun Toheti. L'administration fait appel à la coopération internationale pour trouver ces personnes et les extradier vers la Chine.

Selon le ministère, l'organisation du Turkestan oriental – et en particulier le mouvement islamique du Turkestan oriental auquel appartiennent les membres de la liste - a cherché depuis 2007 à organiser des actes terroristes destinés à saboter les Jeux Olympiques. Les autres mouvements recherchés par la sécurité chinoise sont l'Organisation de Libération du Turkestan oriental, le Congrès mondial de la Jeunesse ouïghoure et le Centre d'information du Turkestan oriental. (*Xinhua, 21 octobre*)

xx juin

Un détenu de Guantanamo, Huzaifa Parhat, privé de liberté depuis sept ans car suspecté d'avoir des liens avec les talibans afghans, a été déclaré en juin dernier sans danger pour la sécurité des Etats-Unis par une cour d'appel américaine. Celle-ci a affirmé que sa détention n'était pas acceptable au regard de la loi. Mais il ne sortira pas de Guantanamo car les E.U. n'en veulent pas sur leur territoire et ne souhaitent pas non plus le livrer à la Chine, de peur qu'il soit emprisonné et torturé.

Il s'agit de la première décision de ce genre pour un prisonnier de Guantanamo. Parhat avait été appréhendé sur le seul fait qu'il était ouïghour et qu'il avait des relations avec un groupe indépendantiste. Ses avocats suggéraient que son incarcération s'expliquait par la volonté de

... suite en page 8

Washington d'obtenir en 2003 le soutien chinois au moment de l'intervention armée en Irak. Quelque deux mille Ouighours vivent aux États-Unis. Leur position face au gouvernement chinois autoriserait que l'administration américaine leur octroie le statut de réfugié politique. (*South China Morning Post*, 4 octobre)

JOURNALISTES INCARCERES CETTE ANNEE (selon la F.I.J., 13 octobre)

Chen Daojun, pour une enquête sur des industries chimiques de Pengzhou (Sichuan).

Sun Lin, pour des articles sur la violation des droits de l'homme à Nanjing.

Zhou Yuanzhi, un écrivain freelance, détenu à Zhongxiang (Hubei) au mois de mai.

Qi Chonghuai et He Yanjie, deux journalistes du China Legal News, détenus au Shandong en mai.

Du Daobing, ancien éditeur de Human Rights Poetry, détenu à Yincheng (Hubei, en juillet).

Le nombre total des journalistes emprisonnés est bien supérieur. Selon l'Association mondiale de la presse (W.A.N.), il y aurait aujourd'hui plus de trente journalistes en prison et plus de cinquante reporters sur internet.

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-press, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center, Boxun, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Confédération internationale des syndicats libres, Dajiyuan (La Grande Époque), Fondation Duihua, Guancha, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Échange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Ming Pao, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, South China Morning Post, The Standard, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE.

- **SANS ISSUE : REPRESSION DE LA CONTESTATION OUVRIERE LORS DE LA REFORME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT EN CHINE.** China Labour Bulletin et Droits et Démocratie. Septembre 2008, 27 pp. *Disponible en français, anglais et chinois, sur les sites www.clb.org.hk et www.dd-rd.ca*
- **WALKING ON THIN ICE.** (Marcher sur de la glace mince) CONTROL, INTIMIDATION AND HARASSMENT OF LAWYERS IN CHINA. Human Rights Watch. Avril 2008, 148 pp.. *Disponible en anglais et chinois sur le site www.hrw.org*
- **DANCING IN SHACKLES** (Danser avec des entraves). A report on the situation of Human Rights Defenders in China (2007). China Human Rights Defenders. Mai 2008. 71 pp. *Disponible en anglais et chinois sur le site de cet organisme.*
- **IMPRISONNED WORKERS** (Ouvriers en prison). China Labour Bulletin. Liste mise à jour en juin 2008 de trente-six militants ouvriers emprisonnés, avec présentation. *Disponible en anglais et en chinois sur le site : référence anglaise : www.china-labour.org.hk/en/node/100014 ; référence chinoise : www.china-labour.org.hk/schi/node/1200018*
- **FREEDOM OF RELIGION IN CHINA IN 2008 (La liberté de religion en Chine en 2008).** Human Rights without Frontiers Int'l. 9 pp., février 2008. *Disponible sur le site www.hrwf.org*

POUR NOUS CONTACTER, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».